

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 15.9.2011 sous le
n°0915S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinque
Prix au n° 1 €-
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 3 au NICE-SNES n° 225 de mars
2013
S3 aux s1 - Nice, le 12 mars 2013

SOMMAIRE

P.1/1 Le changement, c'est dans longtemps ?
P.2/2 Manifestation nationale à Paris le samedi
6 avril
Annexe 1 : tableau de la souscription
Annexe 2 : affiche manifestation nationale

Infos académiques n°6

Le changement, c'est dans longtemps ?

Pour une autre rentrée

Les dégâts extrêmes engendrés par 5 années de suppressions massives de postes dans notre secteur sont loin d'être effacés puisque même l'octroi de 80 ETP se traduit par une « carte scolaire » totalement catastrophique avec une « balance » académique de 11 créations de postes seulement (-15 dans les Alpes-Maritimes et + 26 dans le Var) pour près de 300 élèves de plus à la prochaine rentrée.

La situation des collèges et des lycées généraux reste très préoccupante. Si le SNES ne conteste pas l'implantation de 44 postes dans les LP qui ont subi de façon violente la réforme contestée du Bac pro en 3 ans, la nouvelle ponction mise en œuvre dans les collèges et les lycées est inacceptable. Ce sont 54 suppressions de postes qui sont programmées par le recteur et ses Dasen dans les collèges de notre académie (- 28 dans les Alpes-Maritimes et - 26 dans le Var) et 21 créations dans les lycées généraux et technologiques (- 5 dans les Alpes-Maritimes et + 26 dans le var). Nous sommes donc encore bien loin d'une amélioration réelle de nos conditions de travail : elles continuent de se dégrader, à l'image de nos salaires.

Si le ministre est prompt à communiquer sur un allongement de l'année scolaire, donc sur un nouvel allongement de notre temps de travail en voulant raccourcir les congés d'été, il est plus que discret sur les véritables conditions de la rentrée 2013, sur la crise de recrutement que connaît tout particulièrement le second degré, sur le « new management » qui perdure dans de trop nombreux établissements et qui met en concurrence les personnels.

Continuer de peser sur la loi de « refondation » de l'École

Sur la vision du système éducatif, il nous faut plus que jamais continuer à nous faire entendre au moment où différentes lois vont remodeler pour plusieurs années à la fois l'École, l'orientation et le rôle des collectivités territoriales. La loi sur la refondation de l'École doit être améliorée pour renforcer un second degré qui ne peut être fusionné avec le 1er degré, pour refuser une scolarité imposant une formation bac+3 ou bac-3, résultat de la mise en œuvre de l'école du socle, pour empêcher la main mise des régions sur l'offre de formation et bien sur pour améliorer nos conditions de travail. Cela passe nécessairement par une révision des programmes et des processus d'évaluation qui doivent retrouver faisabilité et cohérence, tout particulièrement en histoire et géographie, en SES, en LV,...Le SNES s'oppose à toute mesure visant à dénaturer ou à mettre en danger nos identités professionnelles et alourdissant encore notre charge de travail.



La proximité ce n'est pas toujours mieux

La loi intitulée « responsabilité et confiance dans les territoires » sous couvert de « c'est proche de vous, c'est mieux » ne peut conduire à la fin d'un service public national de l'orientation scolaire. Elle ne peut pas non plus aboutir à une aggravation des disparités territoriales. Le SNES s'oppose au transfert vers les régions des CIO et d'une partie des missions exercées aujourd'hui par les CoPsy. Un tel transfert ne peut que fragiliser la qualité d'information et de conseils en direction des publics concernés et dénaturer les missions de l'orientation scolaire. Il placerait aussi les personnels concernés dans une situation particulièrement difficile quant aux conditions d'exercice de leurs métiers. La mise à disposition aux régions des CoPsy sur partie de leur temps, comme une mise à disposition intégrale d'une partie des Copsy sont des solutions inacceptables pour les personnels et absurdes dans leur fonctionnement.

Continuer à agir

Le SNES continue à exiger une réforme de l'école ambitieuse qui permette une nouvelle étape de la démocratisation de notre système éducatif et qui assure à tous ses acteurs de meilleures conditions de travail et aux élèves de meilleures conditions d'études et de réussite. Cela passe aussi nécessairement par la mise en œuvre de véritables pré-recrutements pour pourvoir les postes et par une véritable revalorisation de tous nos métiers.

Il appelle, avec la FSU, les personnels à manifester à Paris le samedi 6 avril pour porter les revendications de mesures immédiates sur nos salaires, les conditions de rentrée, nos conditions de travail, avancer nos propositions pour le système éducatif et peser sur les prochaines lois.

Inscrivez vous auprès de la section académique ou des sections départementales et participez à la collecte pour organiser le déplacement de la délégation SNES de notre académie.

Manifestation nationale à Paris le samedi 6 avril

Inscriptions et collecte

Faisons en sorte que chaque établissement soit représenté dans le cortège de l'académie de Nice. La section académique organise un déplacement en TGV aller-retour dans la journée. S'inscrire le plus vite possible auprès de la section académique.

Mobilisons-nous pour le samedi 6 avril.

Un TGV est prévu pour nous emmener à Paris. Si les horaires suivants étaient modifiés, vous en seriez informés :

•Départ de Nice **7h31**, Antibes **7h53**, Cannes **8h02**, Les Arcs-Draguignan **8h44**, Toulon **9h21**, Aix TGV **10h15**, Paris **13h11**.

•Retour de Paris **17h45**, Aix TGV **20h47**, Toulon **21h43**, St Raphael **22h32**, Cannes **22h57**, Antibes **23h09**, Nice **23h26**

Attention : un arrêt est prévu le matin aux Arcs-Draguignan et le soir à St Raphael. Il est possible de prendre un TER le matin à **8h16** à St Raphael pour rejoindre la gare des Arcs-Draguignan à **8h33**. Il n'y aura pas de train le soir De St Raphael vers les Arcs-Draguignan.



POUR L'ÉCOLE, POUR LES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION SAMEDI 6 AVRIL MANIFESTATION NATIONALE PARIS

- ➔ POUR une rentrée 2013 qui rompe avec les précédentes par des mesures immédiates
- ➔ POUR une amélioration de nos conditions de travail, d'emploi et de service
- ➔ POUR des créations de postes à la hauteur des besoins
- ➔ POUR l'unité et la cohérence du second degré : non à « l'école du socle », à la bivalence et aux échanges de services entre collège et premier degré
- ➔ POUR des rythmes scolaires repensés sur la journée, la semaine et l'année s'articulant avec les rythmes sociaux et familiaux et sans raccourcissement des vacances d'été
- ➔ POUR la fin du gel du point d'indice et pour une réelle revalorisation salariale
- ➔ POUR un véritable plan d'envergure de lutte contre la crise de recrutement dans le second degré
- ➔ POUR le maintien de la maîtrise par l'État des cartes de formation professionnelle
- ➔ POUR le maintien du service public de l'orientation scolaire et de ses personnels dans l'Éducation nationale

Déplacement à Paris en TGV.

•Départ de Nice 7h31, Antibes 7h53, Cannes 8h02, Les Arcs-Dranguignan 8h44, Toulon 9h21, Aix TGV 10h15, Paris 13h11.
•Retour de Paris 17h45, Aix TGV 20h47, Toulon 21h43, St Raphael 22h32, Cannes 22h57, Antibes 23h09, Nice 23h26
Attention : un arrêt est prévu le matin aux Arcs-Dranguignan et le soir à St Raphael. Il est possible de prendre un TER le matin à 8h16 à St Raphael pour rejoindre la gare des Arcs-Dranguignan à 8h33

**Contactez le SNES pour réserver votre place, par
téléphone : 04-97-11-81-53
ou par mail : s3nic@snes.edu.**

